EXCLUONS LES ÉQUIDÉS DE TOUTE VALORISATION POUR LA CONSOMMATION

Le cheval est, à ce jour, toujours assimilé à un animal de rente dont le destin final est l'abattoir. Qu'ils soient abattus en France ou à l'étranger, que leur vie ait été au service de centres équestres, de courses hippiques ou d'activités de loisirs, tous les chevaux pourront potentiellement se retrouver, après leur abattage, dans l'assiette d'un consommateur. Nous demandons, par cette pétition :

- **L'interdiction de l'hippophagie**
- **La fin des exportations d'équidés vivants à des fins d'engraissement ou d'abattage**
- **Accorder le statut d'animal de compagnie à tous les équidés**

Nom Prénom	Adresse	Signature

À RETOURNER À :

Fondation Brigitte Bardot
28, rue Vineuse - 75116 Paris

FONDATION BRIGITTE BARDOT
Reconnue d'utilité publique

Tél. : 01 45 05 14 60
Fax: : 01 45 05 14 80
www.fondationbrigittebardot.fr